

Les droits sexuels dans l'éducation informelle



Une recherche nationale a cerné les pratiques d'éducation sexuelle dans les familles en Suisse. Quelle place y est accordée aux droits sexuels ? Quels sont les thèmes abordés par les jeunes et les parents ?

Par **Gilberte Voide Crettenand**, responsable Promotion et qualité, SANTÉ SEXUELLE Suisse

La reconnaissance et le respect des droits humains liés à la sexualité sont centraux pour des politiques et des mesures de santé sexuelle cohérentes et non discriminantes. Cette vision qui pose les droits humains liés à la sexualité et leurs valeurs démocratiques comme point de repère éthique influence également l'éducation sexuelle. En Europe, ce développement récent a pris forme dans le concept d'éducation sexuelle holistique défini par l'OMS Europe dans ses standards européens pour l'éducation sexuelle [1].

A la croisée des domaines santé et social

Aujourd'hui, en tant que reflet de l'organisation sociale de la sexualité dans nos sociétés (Devieilhe, 2013), l'éducation sexuelle se retrouve à la croisée des domaines de la santé et du social. Elle est à la fois une éducation qui promeut la santé sexuelle et prévient les risques ainsi qu'une éducation sociale au « vivre-ensemble ». Dans cette perspective, le renforcement des compétences personnelles, sociales et psychosociales devient primordial pour la réalisation de la santé sexuelle mais implique aussi un grand nombre d'acteurs et d'actrices, soulevant de fait la question du partage des responsabilités et des rôles entre éducation formelle (école), non-formelle (travail social auprès des jeunes, hors école, etc.) et informelle (au sein de la famille, dans les médias ou par les pairs).

Si le cadre de référence des droits humains liés à la sexualité est aujourd'hui intégré aux réflexions sur l'éducation sexuelle, celui de santé publique et de promotion de la santé reste encore le plus fréquemment cité comme base dans les pratiques. Les valeurs démocratiques impliquées par les droits font référence aux relations, aux styles de vie et à la sexualité. Elles sont toujours sujettes à discussion, en particulier dans le contexte scolaire. La Suisse ne fait pas exception : l'éducation sexuelle a fait son entrée dans les plans scolaires essentiellement grâce à son rôle de santé

publique (Spencer et al., 2001) et aux mandats publics de prévention qu'elle contribue à remplir, en particulier ceux des grossesses non voulues, du VIH/Sida et des abus sexuels.

De plus, même si le droit à une éducation sexuelle formelle est reconnu en Suisse, l'absence de politique nationale en la matière laisse la porte ouverte à une diversité de dispositifs et de manières de faire qui varient en fonction des politiques cantonales et ne permettent de garantir ni l'égalité de traitement ni la qualité des informations et des contenus.

Une première recherche sur l'éducation informelle

Partant du constat de l'hétérogénéité des pratiques, de lacunes théoriques en matière de droits sexuels et de l'absence d'études sur l'éducation sexuelle informelle dispensée dans le cadre familial, une étude lancée en 2015 par SANTÉ SEXUELLE Suisse, en partenariat avec les deux Hautes Ecoles en travail social de Genève et Lucerne, vise à mieux comprendre la perception, la conception et la pratique des différents acteurs en matière d'éducation sexuelle [2]. Il s'agit d'une enquête qualitative menée dans toute la Suisse auprès de jeunes de 13 à 16 ans, de parents, d'enseignant·e·s et de spécialistes impliqués dans l'éducation sexuelle. Organisée en deux étapes distinctes, cette étude nationale cherche à déterminer au travers d'entretiens qualitatifs si, et dans quelle mesure, les acteurs concernés connaissent les droits sexuels [3] et les estiment pertinents pour l'éducation sexuelle. Elle essaie aussi de comprendre la manière dont ces droits sont intégrés ou non dans les pratiques actuelles et comment ils se situent dans le système de valeurs des acteurs et actrices interrogé·e·s.

La première étape de l'étude s'est déroulée de septembre 2015 à novembre 2016 et s'est penchée sur l'éducation sexuelle informelle [4] en s'intéressant plus particulièrement aux jeunes et aux parents. Au total, 70 jeunes (34 filles et 36 garçons) et 27 parents (14 mères et 13 pères) ont été interviewé·e·s de manière individuelle ou collective en Suisse romande, alémanique et au Tessin. Les premiers résultats ont été présentés et discutés en présence de plus de 120 expert·e·s nationaux et internationaux [5]. Ce dialogue entre les connaissances et compétences développées sur les terrains et les résultats de recherche fait partie intégrante du processus de recherche et a permis de dégager plusieurs éléments et pistes de réflexion.

- Les contenus et la forme de l'éducation sexuelle informelle familiale restent encore majoritairement marqués par des objectifs de prévention des risques.

Les thèmes les plus souvent cités par les parents comme devant faire partie de l'éducation sexuelle concernent le fonctionnement du corps humain, la reproduction, la protection contre les risques, le consentement, la confiance et la relation amoureuse. La relation sexuelle y occupe peu de place et l'homosexualité, le plaisir et l'estime de soi apparaissent comme des thèmes secondaires. De manière générale les mères semblent plus impliquées que les pères dans l'éducation sexuelle de leurs enfants et il est assez rare que le couple la dispense ensemble. Les approches utilisées par les parents apparaissent plutôt stéréotypées : les filles doivent être protégées (des garçons) et les garçons doivent apprendre à protéger (les filles).

- Les droits sexuels sont peu connus en tant que tels et rarement abordés en soi dans les familles même si les valeurs évoquées par les parents sont liées à de nombreux droits.

Les valeurs les plus souvent citées par les parents concernent le respect de soi, des autres, de son corps et du corps de l'autre, l'autonomie – comprise comme la capacité faire de bons choix pour soi - et la confiance mutuelle avec son/sa partenaire. Le droit le plus connu concerne la protection de l'intégrité. Des efforts semblent nécessaires pour permettre une meilleure compréhension et prise en compte de l'ensemble des droits dans l'éducation sexuelle familiale.

- Il existe un « décalage » entre les perceptions des parents et des jeunes.

Un certain décalage apparaît entre ce que pensent les parents au sujet de ce que savent leurs enfants et les préoccupations réelles des jeunes. Sur cette question, la recherche confirme l'importance de faire dialoguer les points de vue des personnes concernées par l'éducation sexuelle et de favoriser les échanges entre les différents partenaires. Les jeunes, mais aussi les parents -notamment les pères - doivent être au cœur de ce dialogue.

- Une complémentarité entre éducation sexuelle formelle et informelle est nécessaire.

L'étude met en évidence qu'autant les parents que les jeunes considèrent qu'une éducation sexuelle formelle dispensée dans le cadre scolaire est importante et nécessaire en complément de l'éducation sexuelle informelle. Dans toutes les régions de Suisse, les parents expriment des difficultés, ou du moins une complexité, pour parler de sexualité à leurs enfants et sont plutôt satisfaits de pouvoir déléguer cette tâche à l'école à qui ils accordent tous une grande confiance, même s'ils souhaiteraient une meilleure information sur les contenus et une plus grande collaboration.

Du côté des jeunes, l'éducation sexuelle dispensée dans la famille est jugée importante. Ils y voient l'avantage d'une proximité, d'une confidentialité ainsi qu'une moins grande gêne à « en parler » qu'en classe. Ils l'estiment cependant insuffisante pour traiter de l'ensemble des thèmes qui les préoccupent et relèvent la nécessité d'une éducation sexuelle dans le cadre scolaire qui garantisse à tous une « transmission d'informations, de connaissances et de savoirs » ainsi que les bons messages de prévention et de protection.

Une consolidation des ponts entre éducation sexuelle formelle et informelle est souhaitée. Une information systématisée sur les programmes déclinés à l'école tout comme le développement de ressources et d'offres de formation destinées aux parents et s'appuyant sur les compétences parentales sont nécessaires.

- Les enfants et les jeunes doivent être plus impliqués dans le développement de programmes d'éducation sexuelle

Leurs besoins et attentes doivent mieux être pris en compte afin de proposer des approches qui soient réellement adaptées à leurs besoins et qui traitent des questions qui les préoccupent aux différents âges, notamment celles concernant le genre et l'orientation sexuelle pour soutenir un travail sur les stéréotypes. Les Technologies de l'information et de la communication (TIC), qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'accès à l'information, accompagnent les jeunes au quotidien et façonnent leurs expériences, doivent aussi mieux être prises en considération.

Vers une société qui informe et protège ses enfants

L'éducation sexuelle basée sur les droits a un rôle important à jouer dans le développement d'une société socialement équitable qui informe et protège ses enfants. En tant qu'outil de santé publique et d'éducation sociale, elle concerne tout un chacun et nécessite un travail pluridisciplinaire et des référentiels communs afin de développer une réelle approche de coopération entre les différents acteurs concernés (parents, enfants, jeunes, école, spécialistes, politiques, etc.). Dans cette optique, le paradigme des droits sexuels semble constituer un levier intéressant pour favoriser l'intégration de la sexualité et de ses thèmes connexes (plaisir, relations, reproduction, orientation sexuelle, violence, abus, etc.) dans les divers champs d'intervention concernés. Qu'il s'agisse de l'école, des familles, du travail social ou, plus largement, de la société civile, les valeurs démocratiques d'égalité, de respect, d'autonomie, d'intégrité et de dignité liées aux droits humains devraient jouer un rôle important dans les approches en éducation sexuelle.

Cette première étude nationale revêt une grande importance pour le développement futur de l'éducation sexuelle holistique en Suisse et la manière dont les droits sexuels peuvent y trouver leur place. La deuxième étape de la recherche consacrée à l'éducation sexuelle formelle est actuellement en cours auprès des professionnel-le-s (enseignant-e-s et spécialistes). Les résultats globaux seront publiés dans le courant 2018. Ces derniers devraient donner à l'ensemble des partenaires concernés des indications importantes pour le développement futur des stratégies, pratiques et formations dans le domaine de l'éducation sexuelle, de sorte à soutenir au mieux l'égalité des chances et l'accès aux informations et prestations de santé sexuelle pour chaque enfant et jeune en Suisse.

[1] OMS Europe et bZgA Standards pour l'éducation sexuelle en Europe. Cologne 2010 (version française 2013). Informations générales sur l'éducation sexuelle holistique sur www.sante-sexuelle.ch et www.alliance-educationsexuelle.ch

[2] Responsables de recherche :

- Dr Agnes Földhazi, chargée d'enseignement, Haute Ecole de Travail social, Genève
- Dr Caroline Jacot-Descombes, cheffe de projet, SANTE SEXUELLE Suisse
- Prof. Daniel Kunz, chargé d'enseignement, Hochschule Luzern - Soziale Arbeit

[3] IPPF, Déclaration des Droits sexuels, Londres 2008

[4] L'éducation sexuelle informelle comprend l'éducation fournie au quotidien par les parents dans le cadre familial mais également, au fur et à mesure du développement de l'enfant, celle influencée par les pairs et les médias comme internet, les journaux pour jeunes, la télévision, etc. L'éducation sexuelle formelle est celle transmise de manière organisée dans le cadre de l'école.

[5] Ce colloque s'est déroulé à Genève le 16 septembre 2016.